

# **Analyse critique de l'application de la réglementation sur l'expérimentation animale en France**

***Roland CASH, médecin, économiste de la santé***

L'analyse des données disponibles sur l'expérimentation animale montre que la France n'applique pas pleinement l'esprit de la réglementation, issue de la directive européenne de 2010. Cette directive reconnaît que les animaux ont « *une valeur intrinsèque qui doit être respectée* », tout en constatant que leur utilisation reste nécessaire ; elle définit alors certains principes « éthiques », les « 3R » : remplacement, réduction, raffinement, qui ne représentent que des règles de bonnes pratiques. Des comités d'éthique ont été mis en place dans toute la France pour valider les projets d'expérimentation au regard de ces principes. Qu'en est-il dans la pratique pour gérer cette quasi dissonance cognitive ?

- Le nombre d'animaux utilisés en France ne diminue pas (il est de 1,9 millions d'animaux en 2016), laissant douter de la prise en compte des objectifs de remplacement et de réduction.
- Pour la formation et l'enseignement supérieur, la France utilise 34 280 animaux, et le Royaume-Uni seulement 1 438.
- Aucun effort public réel n'est fait en faveur du développement des méthodes substitutives, en particulier en toxicologie (à l'exception de la plateforme FRANCOPA).
- La proportion de procédures expérimentales sévères est de 16,7% en France en 2016, contre 7,4% en Allemagne et 5,6% au Royaume-Uni.
- Les comités d'éthique ont une composition déséquilibrée, avec, sur 5 membres, 4 impliqués dans les procédures expérimentales, ce qui ne garantit pas leur impartialité.

Le cas spécifique de l'utilisation des primates non humains est détaillé dans la présentation ; les objectifs de réduction et de raffinement ne sont pas davantage suivis d'effets dans ce cas au regard des données observées.

La réglementation assume une approche utilitariste selon laquelle les dommages infligés aux animaux sont justifiés par un « plus grand bien » représenté par les avancées de la connaissance scientifique et les impacts positifs sur la santé humaine, mais comment mesurer les avantages d'une expérimentation ? A partir de quel seuil le rapport entre avantages et dommages légitime-t-il l'expérimentation ?...

Il manque une politique volontariste en faveur des méthodes substitutives, et plus restrictive sur les procédures sévères.